

# LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. —  
Trois mois fr. 3. —  
Etranger: (Union postale) fr. 12. —

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY**  
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE  
Tous les envois doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**  
la ligne ou son espace:  
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct  
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du Journal.

## Pour 1 fr. 50

on peut s'abonner au *Confédéré*  
d'ici à fin décembre 1906 avec  
*Bulletin*.

### Notre commerce extérieur en 1905

Chaque année, le département fédéral des douanes publie, sous le titre de *Statistique du commerce suisse*, un volume donnant un tableau complet et très détaillé de nos échanges commerciaux avec les autres pays. Le volume consacré à l'année 1905 vient de paraître. Il fournit, comme d'habitude, les renseignements les plus instructifs sur les importations et les exportations de la Suisse; les voici condensés en un article qui intéressera tous ceux qui portent attention au mouvement commercial de notre pays.

Voici d'abord le résultat total de l'année écoulée: la valeur des importations a été, en 1905 (non compris les métaux précieux monnayés), de francs 1,379,851,000 contre 1,240,071,000 en 1904 et 1,196,165,000 en 1903; celle des exportations de 969,321,000 francs contre 891,479,278 fr. en 1904 et 888 millions 521,588 en 1903.

La simple lecture de ces chiffres permet d'en tirer immédiatement la conclusion. C'est que nos échanges commerciaux en 1905 ont été très élevés. Les importations sont en augmentation sur 1904 de 139,780,000 fr., soit le 11,27 %, et les exportations de 77 millions 842,000 fr., soit de 8,73 %. La différence en pour cent, entre l'importation et l'exportation, a passé de 28,10 en 1904 à 29,75 % en 1905. C'est un chiffre très élevé, puisque cette différence a été, en moyenne, pour la période de 1900 à 1904, de 24,43 %; nous nous rapprochons sensiblement du chiffre de la période précédente, de 1895 à 1899, dont la moyenne a été de 30,95 %.

### FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

33

## Srebro père et fils

Roman Russe

par le comte WODZINSKI

Jean était la seule affection qui eût poussé comme une fleur dans l'aridité de sa vie. Jean lui ressemblait d'ailleurs; seulement le sang plébéien s'était affiné. Il était plus grand, svelte, avec des attaches fines, une main blanche et effilée. Il avait l'œil noir, les traits réguliers du père; mais avec plus de douceur et de délicatesse. Comme chez Srebro, le pli des lèvres dénonçait la résolution au devoir, et non une force indomptée et brutale. Ils étaient braves l'un et l'autre, mais le père pour son profit le fils, lorsqu'il s'agissait d'autrui. L'un chiffrait tout dans la vie, l'autre se prodiguait sans tenir compte de la balance. Généreux, Srebro savait l'être à ses heures dans un but déterminé. Jean distribuait ses largesses sans tenir compte des mains dans lesquelles elles tombaient. Enfin ils avaient tous deux leur

L'activité des échanges a été considérable en 1905, mais des circonstances spéciales y ont contribué. Elle s'est concentrée surtout sur les derniers mois de l'année, à cause de l'application imminente du nouveau tarif. Jamais encore l'activité industrielle de notre pays, prise dans sa moyenne, n'avait été aussi intense et jamais le trafic des marchandises n'avait atteint pareilles dimensions.

L'anxiété avec laquelle on attendait le résultat des négociations commerciales pour la conclusion des nouveaux traités est allée croissant, de mois en mois, et a provoqué un surcroît d'activité de la part du commerce et de l'industrie. Les achats et les ventes, dans le trafic international, se sont précipités à mesure que l'on avançait vers la fin de l'année, et le courant d'activité provoqué par cette situation s'est maintenu sans changement, même après l'entrée en vigueur des nouveaux droits, aux 1er janvier et 1er mars 1906.

\* \*

Si nous envisageons les différentes branches de nos industries d'exportation, nous verrons que la broderie a eu, en 1905, une année très favorable, grâce surtout à l'augmentation de la demande de la part des Etats-Unis. Sur un total d'exportation de 137,100,000 fr., la part des Etats-Unis est, en effet, de 58,500,000 francs; ils restent encore, et de beaucoup, nos meilleurs clients. L'industrie des cotons a travaillé à des prix rémunérateurs, ce qui ne lui était plus arrivé depuis bien des années. Cependant, elle a toujours à souffrir de l'instabilité des prix de la matière première et, bien que le marché des cotons ait été moins agité et n'ait pas traversé des périodes de crise aussi fréquentes qu'en 1903 et 1904, les différences de prix n'en ont pas moins été énormes.

Les fabriques de tissus de soie ont travaillé dans des conditions normales.

ambition; mais l'un bornant ses horizons à ce monde, se contentait du piédestal où la richesse, la naissance, le rang social élèvent certains hommes. L'autre au contraire n'estimait rien de plus élevé que cette dignité morale, indépendante des conditions de la vie. Que lui faisaient ses millions, que lui importait son nouveau titre; serait-il plus honorable, plus loyal, plus dévoué, pour s'appeler le baron Srebro, que Srebro tout court? Son cœur deviendrait-il plus sensible, sa raison plus éclairée, parce qu'il entrerait dans la familiarité des princes et des grands, qu'il appelait irrévérencieusement les vieilles perruques? S'il n'avait pas d'ancêtres, il s'en passerait il était le fils de son père et cela lui suffisait.

Telles étaient les idées que Jean émettait à sa sortie du collège avec la conviction et le feu de l'extrême jeunesse.

D'abord son père ne s'en alarma point. C'était là l'ivresse que bientôt dissiperaient les réalités de la vie. Il s'en chargea lui-même en partie; il se prit à déchirer le voile qui, selon lui, cachait encore aux yeux du jeune homme le côté pratique des choses. Il l'initia à ses affaires, l'associa à ses opérations, lui confia ses entreprises, faisant ressortir dans son scepticisme narquois par quelle ma-

L'exportation des tissus en pièces a quelque peu diminué comme quantité, mais sa valeur a augmenté: 108,354,000 francs contre 106,988,000 en 1904. Dans le dernier trimestre de 1905, la France a acheté pour 2,932,000 fr. de plus que dans la période correspondante de 1904; cependant le total de l'exportation dans ce pays n'a presque pas varié. Il y a une petite augmentation de 77,000 fr. En 1906, l'influence défavorable de l'arrangement actuel se fait fortement sentir; pour le premier trimestre de 1906, notre exportation des soies en France n'est plus que de 2,770,000 contre 5,574,000 dans le premier trimestre de 1905. D'une manière générale, la situation des fabriques zurichoises a été satisfaisante.

L'industrie des machines a fait preuve, en 1905, d'une très grande activité. Pour les turbines à vapeur, par exemple, elle n'a pas pu suffire aux commandes. Pour les dynamos et machines électriques, il y a eu, pendant toute l'année, de très fortes commandes; il en est de même pour les machines destinées à l'industrie textile. L'exportation des machines agricoles est en augmentation.

Les rapports sur le marché de l'horlogerie, surtout dans le deuxième semestre de l'année, sont très favorables, et les résultats de l'exportation ne font que les confirmer. Cette dernière a augmenté de 10 millions 128,000 fr., et plus de la moitié de cette augmentation porte sur la Russie (4,186,000 fr. de plus) et le Japon (2,909,000 fr.) La fin de la guerre de Mandchourie n'est pas étrangère à ce résultat. La Chine et les autres pays d'Etrême-Orient ont également largement compensé la diminution causée par la guerre et les obstacles qu'elle apportait aux transactions.

Les fabriques de rubans de soie ont exporté davantage que les années pré-

cedentes, mais elles se plaignent de l'arrêt survenu dans les transactions vers la fin de l'année. Il en est de même pour l'industrie de la paille.

L'exportation des chocolats est encore en augmentation, mais il semble que cette importante industrie doive subir un temps d'arrêt. L'augmentation, en 1905, n'est plus que de 2,980,000 fr. contre 4,143,000 en 1904. Il y a là peut-être une indication utile.

L'agriculture a eu une année moyenne et la vendange a manqué. Par contre, le bétail et les produits de l'industrie laitière ont été recherchés à des prix élevés et l'exportation des fromages a pris des dimensions presque inconnues jusqu'ici. Le chiffre de 277,998 quintaux n'a été dépassé qu'en 1887, avec 278,860 quintaux; par contre, par suite de l'élévation des prix, la valeur des fromages exportés: fr. 45,873,687, soit 5 millions de plus qu'en 1904, n'avait jamais été atteinte.

La saison des étrangers a été influencée par le mauvais temps en automne; par contre, le nombre des étrangers venus pendant l'hiver a augmenté.

\* \*

Si nous passons au chapitre Importations, nous verrons que l'augmentation totale de 139,780,000 fr. se répartit comme suit: 100,860,000 fr. pour les produits fabriqués, 29,921,000 fr. pour les denrées alimentaires et 8,999,000 fr. seulement pour les matières premières. L'énorme augmentation des produits fabriqués porte sur toutes les catégories; elle s'explique, pour la plus grande part, par les achats anticipés faits avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif.

Le relèvement du droit sur les vins dans le nouveau tarif a eu pour conséquence une importation formidable, qui dépasse de plus de 800,000 hectolitres la consommation annuelle des vins étrangers. La majeure partie des vins importés provenait du sud de la France

le trouble, par l'enchantement de leurs cœurs, les peines et les joies de l'amour. Pauvres innocents, ils ne voyaient pas l'abîme qui les séparait, eux qui pensaient au contraire réconcilier leurs pères! Ce fut un rude coup pour le vieux Srebro! Jusque-là il n'avait même pas songé à la possibilité de ce malheur; il croyait que son secret était une sauvegarde; ainsi, quand, après l'ivresse du premier aveu, Jean lui vint dire dans cette foi courageuse de la jeunesse: «J'aime Gabriel-le Lew et j'en suis aimé» sa colère fut-elle terrible. Il menaça, il parla en maître, il imposa l'absence. Jean, dès longtemps plié à la soumission autant par habitude que par devoir, se résigna. C'est alors que sur l'ordre de son père, ils s'enrôlèrent dans ce régiment d'élite des chevaliers-gardes. On pensait ainsi lui ménager un avenir brillant. Au bout de trois ans, il quitta l'armée avec un brevet de lieutenant. Srebro eût visé plus haut; mais en trois ans que de roses effeuillées, que de parfums dissipés! Et l'amour n'a-t-il pas le sort des roses et des parfums? D'ailleurs, il avait regretté l'absent; il lui ouvrit ses bras avec tendresse ni l'un ni l'autre pourtant ne se livrèrent. La confiance n'existait plus entre eux. Jean avait la ténacité des affections, la fidélité des souvenirs. Cette longue séparation n'avait fait qu'aviver sa pas-

et de l'Espagne, tandis que les vins italiens ont présenté une légère diminution sur 1904 (337,000 hectolitres contre 376,000).

## CANTON DU VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

M. Jos. Gabioud, à Sion, est désigné comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de la taxe de terrains à exproprier pour la construction d'une maison d'école à Sierre.

— Il est accordé à M. Franç. Briquet, pour le terme de 5 ans, un droit d'enseigne pour son établissement à Gampel, sous le nom de café-restaurant Löttschberg.

**La traction électrique au Simplon.** — A la suite d'une décision de la direction des C. F. F., il ne circule plus dans le tunnel du Simplon, depuis quelques jours, que des locomotives électriques; exception toutefois est faite pour les locomotives remorquant les trains de luxe.

**Banque nationale.** — Le Conseil fédéral a complété, dans sa séance de vendredi, par la nomination de 23 membres que lui réserve la loi fédérale sur la matière du 6 octobre 1905, le Conseil de banque de la Banque nationale suisse, qui, à teneur de l'art. 43 de dite loi, doit comprendre 40 membres, dont 15 ont été déjà nommés par l'assemblée générale des actionnaires et les président et vice-président par le Conseil fédéral.

Le Valais, qui a participé pour 856,000 francs au capital de fondation de la Banque, lequel comme on sait est de 50 millions, dont la moitié seulement sera versée, est représenté dans le Conseil de banque par M. H. de Torrenté, directeur de la Caisse hypothécaire et d'épargne cantonale.

C'est le 1er janvier 1907, dit-on, que la Banque nationale doit commencer ses opérations.

**Une bonne initiative.** — On nous écrit:

« Ces jours-ci les maîtresses d'ateliers s'occupant de couture reçoivent un appel très sage concernant nos jeunes apprenties au sujet des cours professionnels.

Faisant partie du nombre des destinataires, j'approuve de tout mon bon sens, et je ne suis pas seule, la manière de voir des personnes initiées de ces circlaires, et je viens ici le démontrer et appuyer, si je le puis, leur louable intention.

Comme elles, je crois qu'un syndicat cantonal de toutes les spécialistes de la couture serait le meilleur moyen de défendre nos droits, de faire progresser notre art dans le canton, où la clientèle aisée a la peu patriotique habitude de faire confectionner au dehors tout ce qui est important.

Cet état de choses a bien une excuse, car si nous possédons passablement d'artistes en Valais, il est à regretter que beaucoup, surtout dans les faiseuses de vêtement, nous manquions d'être bien formées. Maintenant qu'un bon nombre de localités se sont, à grands

frais, pourvues de cours professionnels où, point essentiel, une coupe parfaite est enseignée, nous avons tout lieu de croire que cela changera. Seulement (il y en a toujours) il faudrait que la direction des cours de coupe fût bien comprise. Souvent j'ai entendu des personnes très sensées et expérimentées se demander quel avantage on pourrait récolter en confiant cet enseignement si important dans notre partie à des personnes inexpertes dans notre métier, ayant, pour toute capacité, suivi un cours ou deux de 6 semaines pour obtenir un diplôme. De ces personnes on ne peut contester ni le savoir ni la bonne volonté, mais que dirait-on si on proposait un maréchal pour instruire des employés de bureau, de banque, ou un instituteur pour former des chaudronniers, serruriers, etc., etc. Sûrement on crierait à l'absurde; eh bien! qu'on nous le laisse dire, si ce qui nous concerne le paraît moins, cela l'est tout autant. Et puis, on a des preuves, car je ne dois pas me tromper, une commune a voulu que ce fût une spécialiste expérimentée qui formât ses jeunes couturières et, à ce que l'on m'a dit, celle-ci fit faire plus de progrès à ses élèves en 3 mois et 4 heures par semaine que les élèves des autres cours en firent en 6 mois et 5 heures par semaine.

Ainsi, mes chères collègues, puisque notre appel nous dit que les experts de couture aux examens de chaque année ont demandé sans être entendues, unissons nos voix aux leurs pour qu'il nous soit accordé des maîtresses, possédant notre art à fond, pour diriger nos cours de coupe et envoyons sans tarder notre signature pour faire partie du syndicat cantonal des couturières, lingères et modistes.

Sans arrière-pensées égoïstes, imitons nos sœurs de Sion qui nous donnent un très louable exemple de dévouement pour nos jeunes ouvrières valaisannes.

Une vieille maîtresse.

**La lèpre en Valais.** — Nous avons annoncé, d'après le *National suisse*, que la lèpre existait en Valais, ensuite d'une constatation faite au cours d'une opération de recrutement à Sierre.

A défaut du gouvernement duquel nous attendions une explication sur ce sujet, c'est la *Feuille d'avis* qui nous la fournit, peut-être à titre officieux; voici comment elle s'exprime: « La vérité, la voici: quelques cas d'une maladie cutanée, où les uns ont cru voir les symptômes de la lèpre, tandis que d'autres croient à une affection scrofuleuse, s'étant manifestés dans la petite localité, très isolée, de Guttet, (district de Loèche), le Conseil d'Etat a fait procéder à une enquête, aujourd'hui en cours. En attendant la solution définitive à intervenir, et sans attendre les révélations des journaux, il n'a pas manqué d'ordonner les mesures de précaution, désinfection et isolement que les circonstances comportent. Quant au grand danger signalé, il serait, en tout cas, fort exagéré, puisque la maladie dont il s'agit remonterait à un temps très reculé, sans avoir pris de l'extension, dans l'endroit même où elle a été constatée ».

tionner les armures, blasons et tabatières de tous les chevaliers de Malte « à principio »; la princesse ne respirait que d'un poumon; en revanche elle étudiait la philosophie indienne et commentait la Somme avec son chapelain. Leur fille, la princesse Hélène, la promise de Jean, comme l'appelaient déjà Srebro, avait hérité du front pointu, des yeux glauques de son père et de la maigre maternelle, elle passait comme une ombre dans cette demeure silencieuse et pleine d'échos. Le chapelain lui faisait deux sermons par jour, l'un sur les joies du ciel, et l'autre sur les tourments de l'enfer. Que pensait-elle et pensait-elle surtout? Nul ne le savait. Quand les premières négociations du mariage furent conclues, que le prince eut posé ses conditions, qu'il eut assuré un million de dotaire à sa fille, presque autant au rétablissement de ses affaires; qu'en échange il se fut engagé à faire entrer son gendre dans la haute lignée des chevaliers de Malte, Hélène fut mandée en grande pompe, dans la salle dite des Ancêtres, où, tout au fond, sur des fauteuils écarlates, trônaient son père et sa mère, Srebro, lui, ayant dû se contenter d'une chaise.

— Ma fille, dit alors le prince de sa voix de fausset, consentez-vous à épouser Jean Srebro que représente ici son père?

Ce communiqué ne nous paraît pas détruire entièrement les allégations du correspondant bernois du *National*, M. Emile Bessire, un publiciste très sérieux qui a ses larges entrées au Palais fédéral; il affirmait l'existence de la lèpre en Valais; le communiqué convient qu'il s'agit d'une affection cutanée, laquelle, ce qui est grave, remonterait à un temps très reculé, sans que rien n'ait été fait pour la guérir. Nous sommes donc en présence d'une maladie de peau invétérée, peut-être contagieuse. Le gouvernement, au dire du communiqué, a fait procéder à une enquête, aujourd'hui en cours. Espérons qu'elle aboutira avant peu à l'extirpation radicale du mal, qu'il s'appelle lèpre ou scrofuleuse.

**Fédération valaisanne de secours mutuels.** — Dimanche 17 septembre se sont réunis à Chamoson les délégués des sociétés de secours mutuels de la Fédération valaisanne, sous la présidence de M. Edmond Delacoste, président.

Les 20 sections formant la fédération étaient représentées par 40 délégués sur 49.

En ouvrant la séance, M. le président rappelle à l'assemblée le souvenir de feu Alexandre Pont, délégué et fondateur de la Société de secours mutuels de Chamoson. Les délégués se lèvent en signe de deuil.

Le président donne lecture de son rapport sur la gestion administrative de 1905 pour la Fédération des Sociétés de secours mutuels et de la Caisse d'Epargne.

Le compte-rendu financier est donné par le caissier central.

Les comptes de la Fédération et de la Caisse d'Epargne pour 1905 sont approuvés et déchargés en est donnée à qui de droit.

Le Comité central sortant — composé de MM. Delacoste Edmond, président, Troillet François, juge cantonal, Pignat Emile, député, Cropt Louis, Broccard Joseph, avocat, Dr Alex. Seiler, Dénériaz Amédée — est confirmé pour une nouvelle période (1907-1908).

Il en est de même des délégués à la Fédération romande des Sociétés de secours mutuels et de leurs suppléants.

La séance, ouverte à 10 h. 1/2 du matin, est close à 11 h. 1/2, et, à midi, les délégués font honneur au dîner très bien servi par le chef Tairraz Jos., et aux excellents crus du vignoble réputé de Chamoson, provenant des caves du député Théophile Crittin — Au banquet, M. Crittin, président de la Société de secours mutuels de Chamoson, souhaite en termes chaleureux la bienvenue aux délégués des Mutualistes, réunis pour la première fois à Chamoson.

M. le président Ducrey, au nom du Conseil et de la population toute entière, remercie les délégués d'avoir choisi Chamoson pour leur réunion.

L'heure de la séparation s'approchant, M. le président de la Fédération, Ed. Delacoste, au nom des délégués, remercie vivement la Société de Chamoson et la délégation du Conseil pour l'excellente et franche réception que les délégués mutualistes ont reçue à Chamoson. V.

— Votre volonté fait ma loi, répondit la jeune fille en s'inclinant.

Aussitôt les portes d'un oratoire voisin s'ouvrirent et le chapelain entonna en « Te Deum » d'action de grâces.

Cette solennité avait fort impressionné Srebro; il craignait toutefois de s'être trop engagé; heureusement qu'une des clauses du contrat en subordonnait l'exécution à l'acceptation de Jean. Le prince avait souscrit sans peine, tant une résistance lui paraissait impossible.

Dès le lendemain du retour de son fils, Srebro essaya de renouveler la scène grandiose dont il avait été témoin.

— Mon fils, dit-il avec une dignité inaccoutumée, je me suis occupé de votre bonheur, je vous ai fiancé.

— Ah bah! dit Jean, parlant sur un autre ton, et avec qui, mon père?

— Avec la princesse Hélène S...

Malgré lui, aux premiers mots, il avait un vague espoir; mais à ce nom, l'indignation le fit pâlir. Pourtant il se contenta; l'amour le rendait prudent, il lui enseignait ses ruses.

— Je vous remercie, répondit-il; je ne voudrais pas me marier maintenant, voilà tout.

Srebro, surpris de ce calme, mais trop fin pour s'y laisser prendre, insista:

— Nous avons échangé nos paroles, le prince et moi, dit-il; tu es engagé.

**Réunion des pharmaciens suisses.** — La Société suisse de pharmacie a tenu son assemblée générale annuelle, les 20 et 21 septembre, à Sion et Briège, sous la présidence de M. Jenny, de St-Gall. Environ 80 membres étaient présents. A côté des questions administratives ordinaires figuraient, à l'ordre du jour, les travaux suivants: Réformes dans le domaine des spécialités pharmaceutiques, comptabilité pharmaceutique, dénomination des différents degrés au cours des études pharmaceutiques, participation à la lutte contre la tuberculose. Des travaux scientifiques ont été présentés par le Dr Thomann, de Berne, sur les médicaments patentés et leurs succédanés, et par le Dr Rehsteiner, de St-Gall, sur Valère et Tourbillon.

Le Comité actuel a été confirmé pour une nouvelle période de deux ans, à l'exception du vice-président, M. Beck, de La Chaux-de-Fonds, qui a refusé une réélection et qui a été remplacé par M. Cuérel, de Morges.

Au banquet officiel, servi au Grand Hôtel de Sion, le Conseil d'Etat du Valais s'était fait représenter, ainsi que les autorités municipales de Sion.

**Monument du lion à Lucerne.** — Louis Saugy, artiste-peintre vaudois exposant à l'Académie royale de Londres, très connu dans la Suisse allemande par ses remarquables dessins, à l'encre de Chine, de vieux intérieurs et vestiges architecturaux, a interprété avec une parfaite fidélité d'expression le « Monument du lion de Lucerne ». Il vient d'en éditer une reproduction en photogravure très réussie qu'il offre au prix de 20 fr. la feuille.

M. Saugy se fait un honneur d'envoyer dans notre canton son représentant spécial. Nous lui souhaitons bon accueil.

**Les fruits du Valais à l'Exposition de Milan.** — Nous avons le plaisir d'apprendre que les fruits du Valais exposés à Milan, ont obtenu, au concours international, la plus haute récompense « Médaille d'or de la Société horticole Lombarde » et le « grand diplôme d'honneur » pour collections de poires et pommes d'automne et d'hiver, fruits de commerce.

Les variétés présentées étaient les suivantes:

#### Pommes

Reinette du Canada, Calville blanc, Calville rouge d'hiver, Franc-roseau, Bellefleur jaune, Reinette Ananas, Citron d'hiver.

#### Poires

Beurré William, Beurré d'Amanlis, Duchesse d'Angoulême, Doyenné d'hiver, Bergamotte Espéren, Bergamotte d'hiver, Louise Bonne d'Avranches.

**Marmites glacières.** — Il vient d'être découvert, près de Salvan, un groupe important de marmites glacières. Elles se trouvent sur le rocher dit « Tête des Crêtes », et la plus grande mesure environ 1 m. 70 de diamètre sur 2 m. 50 de profondeur.

**Ecole dynamitée.** — Une formidable explosion de dynamite, attribuée à une main malveillante, a presque complètement détruit, ces jours-ci, la

— Il faudra bien que le prince patiente pourtant.

Ils se regardèrent et virent la même défiance et la même colère dans leurs regards; tous deux se turent, ne voulant pas entamer la lutte.

Depuis ce jour, un mois s'était écoulé. Ils continuaient à s'éviter et à causer le moins possible.

C'est dans cette disposition d'esprit que nous les retrouvons assis, l'un en face de l'autre, fumant sur la terrasse.

Mais ce soir, Jean avait du bleu dans l'âme, il venait de raconter sa rencontre, l'enthousiasme de la comtesse, la proposition qu'elle lui avait faite; mais comme son père ne répondait pas, marchant de long en large, irrité, nerveux, il se mit à regarder le ciel: sans doute, il voyait une étoile à laquelle il avait donné un nom chéri, qui, de loin, réunissait leurs regards, et avec leurs regards, leurs pensées.

Tout d'un coup, il fut tiré de sa rêverie par la brusque apostrophe de son père:

— Alors, comme ça, tu as dit à cette comtesse que nous serions fort heureux d'obéir à ses ordres et de lui donner la vallée?

Elle m'a demandé si elle était à vendre.

(A suivre)

maison d'école du hameau de Fang sur Sierre, dépendant de la commune de Chandolin.

4 personnes se trouvaient dans le bâtiment. L'une d'entre elles a été grièvement atteinte. Un commencement d'incendie qui s'était déclaré a pu être rapidement éteint.

**Sion. — Décès.** — Mercredi soir à 10 h. est décédé à Sion, après une longue et pénible maladie, M. Hurter, huissier du gouvernement. Il était âgé de 69 ans et en comptait 48 au service de l'Etat, soit comme gendarme, soit comme huissier. Il conservait cette dernière fonction depuis 14 ans.

Nous conservons un bon souvenir de ce fonctionnaire fidèle, jovial et serviable. Ceux qui avaient entré au palais le connaissaient bien, ce Cerbere, à la voix tonnante qu'il ne se faisait jamais faute d'élever et qui effarouchait parfois les humbles solliciteurs. Au fond, M. Hurter était un excellent homme sous ses dehors un peu brusques.

Qu'il repose en paix !

**Forts de St-Maurice.** — Le Conseil fédéral a nommé intendant du fort de Dailly, pour la période administrative courante, M. Ernest Guisan, premier lieutenant de la compagnie des canonnières de forteresse n° 8, jusqu'ici adjoint de l'intendant de ce fort.

**Vendanges.** — Contrairement à ce que la Gazette a annoncé, la levée du ban du vignoble, à Fully, aura lieu le mardi 2 octobre, ainsi qu'à celui de Martigny.

**Conservation des fruits.** — Jusqu'ici, une poire, une pomme, une pêche, une prune, échappée de la main du jardinier au moment de la cueillette ou trop entamée par les oiseaux ou des insectes, étaient fruits perdus.

Voici le moyen de remédier à ces pertes qui, chaque année, peuvent s'élever à un chiffre important :

Dès que le fruit a été meurtri ou bien ouvert pour une cause quelconque, il faut éponger la plaie avec un peu de coton hydrophile et de l'eau bouillie et refroidie. On essuie ensuite les bords avec soin, puis, appliquant dessus une petite pelote de cire vierge, à l'aide d'un fer chaud, l'on fait fondre la partie supérieure de cette pelote dont la partie fondue s'écoule sur la blessure, la déborde et vient adhérer complètement aux portions intactes du fruit.

Des pommes, des poires, fortement endommagées, ont été soumises à ce traitement si simple; elles ont achevé de mûrir et se sont maintenues, fort longtemps, dans un état parfait de conservation. Il n'y a là aucun phénomène. Ce résultat est dû simplement à ce que les parties avariées sont soustraites au contact de l'air.

**FOIRES**

**Champéry.** — Foire du 17 septembre 1906.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Taureaux	6	6	190	310
Bœufs	2	—	—	—
Vaches	237	118	160	520
Génisses	59	41	150	380
Veaux	34	25	95	150
Moutons	97	24	12	25
Chèvres	34	7	12	20

**Sembracher.** — Foire du 21 septembre 1906.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Chevaux	2	—	—	—
Poulains	5	—	—	—
Taureaux	17	9	80	125
Bœufs	10	10	150	200
Vaches	348	111	135	250
Génisses	40	28	130	210
Veaux	26	11	40	60
Porcs	15	9	60	75
Porcelets	37	20	12	14
Moutons	400	230	12	23
Chèvres	8	5	17	20

**Martigny-Ville.** — Foire du 24 septembre 1906.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Vaches	247	130	140	350
Génisses	63	42	126	280
Veaux	32	23	50	120
Taureaux	12	4	120	250
Moutons	75	56	12	22
Chèvres	17	6	15	35
Chevaux	13	4	250	500
Mulets	9	3	300	700
Anes	6	—	—	—
Porcs	35	10	45	90
Porcelets	80	30	12	20

Participation bonne de la foire. Marchands étrangers assez nombreux. Plus de 80 pièces ont été expédiées dans la Suisse allemande et même en Allemagne.

**Confédération Suisse**

**Elections au Conseil national.**

— M. Alexandre Emery, hôtelier, syndic du Châtelard (Montreux), a été élu sans opposition par 12000 voix conseiller national pour le 44e arrondissement fédéral.

**Manœuvres des armes spéciales.** — A peine les manœuvres du IVe corps d'armée se sont-elles terminées que l'on procède à de grands exercices de cavalerie. Dirigées par le colonel Wille, commandant le IIIe corps, ces manœuvres, où la cavalerie travaillera par grandes masses, auront réuni jusqu'ici les plus forts effectifs de cavaliers. Elles ne rassembleront, en effet, pas moins de trois brigades, soit une division et demie de cavalerie.

Ces exercices qui ont commencé dimanche soir promettent d'être fort intéressants, aussi les attachés militaires de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, les suivront-ils. Deux jours après auront lieu des manœuvres autour d'une position fortifiée dans la contrée du canal de la Linth, où, comme on sait, sont élevées des fortifications semi-permanentes. Là, la parole sera au génie qui réunira à Schänis sapeurs, pontonniers et pionniers de chemin de fer.

**C. F. F. — 1er arrond.** — La répartition des départements du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux (Lausanne) a eu lieu comme suit : 1er département (travaux) : chef, M. Duboux; suppléant, M. Gorjat.

2me département (exploitation) : chef, M. Gorjat; suppléant, M. Stockmar.

3me département (finances et contentieux) : chef, M. Stockmar; suppléant, M. Duboux.

**Caisse de pensions et de secours du personnel des C. F. F.**

— Nous avons annoncé, dans notre dernier n°, que la commission permanente des chemins de fer fédéraux avait pris, concernant le personnel, des décisions qui, comparativement aux propositions de la Direction générale, constituaient sur plusieurs points des améliorations sur l'état actuel. Voici en quoi elles consistent : Le maximum de la pension, soit 70 % du traitement, sera atteint après 30 ans de service, au lieu de 34 ans; pour les mécaniciens et chauffeurs, après 24 années.

En ce qui concerne les ouvriers des ateliers, il sera proposé de leur accorder, après 10 ans de services, un congé de 6 jours sans diminution de salaire. La journée de ces ouvriers sera, en outre réduite à 9 heures.

Le Conseil d'administration délibérera prochainement sur ces propositions.

**Recettes des C. F. F.** — Pendant le mois d'août 1906 les chemins de fer fédéraux ont transporté 6,150,000 voyageurs et 907,000 tonnes de marchandises.

Comparé au mois d'août 1905, le nombre des voyageurs s'est accru de 233,785 et celui des tonnes de marchandises de 69,527.

Les recettes se sont élevées à 13 millions 3,000 fr., dépassant celles d'août 1905 de 569,087 fr.

Le total des recettes de l'exploitation, du 1er janvier au 31 août, s'élève à 85,050,582 fr. et les dépenses à 51 millions 875,564 fr.

L'excédent des recettes pour cette période est donc de 33,175,017 fr., soit 2,849,833 fr. de plus qu'en 1905.

**Le Weissenstein percé.** — Dimanche soir à 10 heures des coups de canon annonçaient à Soleure le percement du tunnel du Weissenstein. L'entrée du tunnel a été illuminée.

Lundi matin à une heure les deux équipes d'ouvriers se sont rencontrées dans le tunnel.

L'axe du tunnel n'a pas varié. Les eaux retournées du côté nord s'écoulent à présent sur Oberdorf.

Le percement de la montagne a été rendu très difficile ces derniers temps par des venues d'eau et par la nature du terrain rencontré, terrain formé en grande partie d'alluvions. Des éboulements fréquents ont notamment retardé les travaux d'avancement du côté nord.

La dernière arche du viaduc de Corcelles vient d'être terminée également.

On prévoit que la ligne du Soleure-Moutier pourra être exploitée dès novembre 1907.

**Musique nationale.** — La Société qui se propose de former un corps de musique national a déjà recruté cinquante candidats, originaires de tous les cantons.

**Exportation de bétail suisse.**

— On signale actuellement un fort mouvement d'exportation de gros bétail de Suisse en Allemagne. En un seul jour plus de 300 belles pièces ont passé la frontière. Elles sont destinées aux sociétés d'élevage. Quelques-unes aussi sont expédiées en Russie.

**Nouvelles des Cantons**

**Vaud. — Votation sur la liqueur verte.** — La loi interdisant la vente au détail de l'absinthe dans le canton de Vaud, soumise dimanche à la votation du peuple, a été maintenue par celui-ci par 22530 oui contre 15676 non.

**Grisons. — Vierges folles.** — Le Bund annonce que des faits scandaleux viennent de se passer à Obervaz. Depuis quelque temps, des jeunes filles ou jeunes femmes de cette localité, âgées de 18 à 20 ans, recevaient des lettres mystérieuses, paraissant émaner de l'autorité ecclésiastique et portant la fausse signature d'un prêtre vénéré.

Dans ces lettres, on donnait l'ordre aux jeunes femmes de se rendre auprès du sacristain, un homme âgé, pour s'y faire fouetter jusqu'au sang, pour le plus grand bien de leur âme. Une douzaine de filles et de femmes se sont présentées chez le sacristain pour se soumettre à cette flagellation. Ces faits ayant été portés à la connaissance de l'autorité, le sacristain a été arrêté.

On assure que le vieux sacristain serait allé plus loin encore. Le curé de la commune, qui n'est absolument pour rien dans ces scandales, est désolé; on dit qu'il a démissionné.

**Nouvelles étrangères**

**Les événements de Russie**

**Le complot de Peterhof**

La grosse nouvelle du jour est la découverte à Péterhof d'un complot dirigé, on ne sait encore, soit contre le tsar, soit contre les grands-ducs. Voici le résumé des détails qui sont jusqu'ici parvenus.

C'est au moment de la descente du cerueil du général Trépop dans le caveau, que la police a arrêté, près de l'église de Péterhof, six personnes suspectes, munies de revolvers. Le même jour, la police a arrêté, près de la résidence du grand-duc Nicolas, une automobile occupée par de prétendus gendarmes. Toutes ces personnes ont été enfermées dans la prison de Péterhof. De nombreuses perquisitions ont été faites à Péterhof.

On assure, d'autre part, que c'est à la suite de découvertes de préparatifs d'un attentat au moyen d'un système de mines, que l'empereur aurait ajourné son retour à Péterhof. Ce système de mines était habilement disséminé pour faire explosion sur le passage du cortège funèbre.

On a aussitôt installé autour du palais impérial de forts projecteurs électriques éclairant à une grande distance le golfe et les environs de la ville.

Au dire d'un journal anglais, le grand-duc et plusieurs familles de la haute aristocratie seraient du complot contre le tsar. Sans changer la forme du gouvernement, ils seraient décidés à déposer le tsar, qu'ils considèrent comme absolument incapable d'arrêter le mouvement de la révolution, et de le remplacer par un régent.

Ce régent serait le grand-duc Nicolas-Nicolaïevitch.

**Nouvelles diverses**

**Un abbé fugitif et retrouvé**

Depuis quelque temps, le curé de Châtenay, l'abbé Delarue, près Etampes (France), avait disparu de son presbytère. On ne savait quelle fin il avait faite, bien qu'on eût mis sur ses traces la maréchaussée, des mages indous et même des hyènes déterreuses de cadavres.

Finalement, on vient de le retrouver à Bruxelles, en galante compagnie; voici le récit qu'il en a fait à la police, qui l'a arrêté :

Il a déclaré que s'il avait fui le village de Châtenay, c'est parce que sa situation n'était plus tenable. Il était depuis plusieurs années en relations intimes avec l'institutrice, Mlle Marie Freumeaux.

L'abbé Delarue a quitté Châtenay le 23 juillet; le 24 il était à Paris et fit semblant de revenir à Châtenay où il se débarrassa de sa bicyclette dans les bois. Il reprit ensuite le train pour Paris où il changea ses vêtements de prêtre par des habits civils.

Il n'est arrivé à Bruxelles que depuis une dizaine de jours, où Mlle Freumeaux est venu le rejoindre.

Le curé de Châtenay est au courant de toutes les histoires qui ont été racontées sur son compte et a déclaré que tout ce qui a été dit n'était que mensonge.

— Je ne demande qu'une chose, a dit l'abbé Delarue, c'est de gagner honnêtement ma vie; j'ai d'ailleurs déjà trouvé du travail dans une fabrique, sous le nom de Drecourt.

Le frère de Mlle Freumeaux a déclaré qu'il ne pardonnerait pas à sa sœur de lui avoir raconté des mensonges.

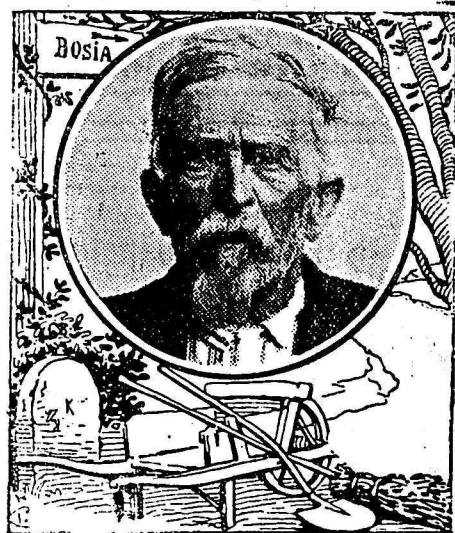
**Guérison inespérée**

**L'étonnement du malade**

**Il a soixante-dix ans**

**Les pilules Pink guérissent les vieux comme les jeunes**

Monsieur Célestin Bettengo, dont nous donnons ici le portrait était depuis quelque temps dans un très mauvais état de santé, il mettait cela sur le compte de l'âge, il a 70 ans, et il hésita même à se soigner, estimant à tort qu'à son âge il ne fallait pas penser guérir. Cependant les belles guérisons données à des personnes d'un âge encore plus avancé que lui par les pilules Pink l'engagèrent à essayer de ce remarquable médicament. Il prit donc les pilules Pink sans grand espoir et voilà que les pilules Pink lui ont donné des résultats inespérés.



Monsieur Célestin Bettengo (phot. Garelli)

Monsieur Célestin Bettengo est cantonnier et propriétaire à Bosis (Prov. de Cnoen), Italie, où il habite, rue Strabino No 6. C'est de chez lui qu'il nous adressait la lettre suivante :

« Depuis deux ans bientôt, ma santé jusque là si bonne donnait des signes de dérangement. C'est par l'estomac que cela a commencé. Je ne mangerais presque plus et mon estomac me faisait beaucoup souffrir. J'étais obligé de surveiller mon alimentation, je ne pouvais manger que certaines choses, sinon je souffrais énormément. Il me vint ensuite une grande faiblesse, au moindre effort ma vue s'obscurcissait. Je ne reposais guère la nuit, car je ne dormais pas, ou je dormais le sommeil agité peuplé de cauchemars. Je ne prenais, pour ainsi dire, pas de repos, et ma faiblesse s'accroissait. Je mettais tout cela sur le compte de la vieillesse et je me demandais si les médicaments pourraient faire quelque chose pour moi. Comme j'avais beaucoup entendu parler des pilules Pink, j'en ai acheté quelques boîtes. Ces pilules ont eu le meilleur effet. Je puis dire qu'elles m'ont donné des résultats absolument inespérés. Depuis que je les ai prises, je me porte de nouveau on ne peut mieux, je travaille sans éprouver la moindre fatigue, je dors paisiblement la nuit, mon estomac enfin ne me fait plus souffrir. Je vous avoue que j'ai été bien étonné d'être si radicalement guéri. Je pensais que, vu mes 70 ans, ma guérison serait très difficile, sinon impossible. »

Les pilules Pink guérissent les vieux comme les jeunes; il n'y a pas de raisons, d'ailleurs, pour qu'elles ne fassent pas ainsi. Les personnes âgées, qui souffrent, ne doivent pas penser que leur âge est un empêchement à leur guérison. Le traitement des pilules Pink ne peut que leur faire du bien. Elles soutiendront leurs forces, maintiendront leur bon appétit, leurs digestions parfaites. Elles tonifieront leur système nerveux et leur assureront un sommeil régulier et paisible.

Les pilules Pink, par leur action puissante sur le sang et sur le système nerveux, sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, les névralgies. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse, MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six boîtes franco. H183X

**Avis important**

Nous rappelons aux personnes désireuses de s'abonner au "Confédéré" que le prix d'abonnement annuel du journal est de 5 fr. sans "Bulletin officiel" et de 6,50 fr. avec "Bulletin officiel."

Dimanche 30 septembre 1906  
dès 3 heures après-midi

## Grand BAL champêtre

au Café-Restaurant du Stand, Martigny  
Bonne musique. Consommation de choix.  
Se recommande  
Adrien Chappot-Darbellay.

## Chemins de fer fédéraux

1<sup>er</sup> arrondissement (Lausanne)

L'horaire des trains de voyageurs  
du service d'hiver

à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1906, peut être consulté  
dès maintenant dans toutes les gares, stations et haltes.

## Cabinet dentaire Martigny

Avenue de la Gare

**Ernest COMTE, méd.-dentiste**  
D. E. D. G.

Très grand succès

## L'harmonium moderne

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'auteurs classiques et modernes; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mastel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 fr. 50

Footsch Frères, éditeurs de musique à Lausanne et dans tous les magasins de musique et librairies.

## Vin blanc

de raisins secs 1<sup>er</sup>.  
à 20 fr. les 100 litres



## Vin rouge

(garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)  
à 27 fr. les 100 litres

pris en gare de Morat, contre remboursement

Fûts à disposition.

Analysé par les chimistes. — Echantillons gratuits et franco.

**OSCAR ROGGEN, MORAT**



Si vous désirez un instrument de musique en cuivre ou en bois, juste, sonore et bien établi, adressez-vous de confiance à la

## Fabrique d'instruments de musique

J. DEPREZ, succ. de Th. Wahlen, PAYERNE

Maison fondée en 1850

Récompensée dans 7 expositions. 2 méd. or, 1 vermeil

Accessoires Réparations Echanges  
Locations — Nickelage et argenture

## PUBLICITÉ dans la Suisse française

**BULLE**  
La Gruyère  
Le Messager  
CHAUX-DE-FONDS  
National Suisse  
Fédération Horlogère  
CULLY  
Courrier de Lavaux  
DELEMONT  
Démocrate  
Impartial du Jura  
Bernier Jura  
Le Réveil Suisse  
FONTAINES  
Feuille d'Avis du Val-de-Ruz  
FRIBOURG  
Liberté  
Journal  
Confédéré  
Ami du Peuple  
Freiburger Nachrichten  
Feuille officielle et d'avis  
Demokrat  
Semaine catholique  
Bulletin pédagogique  
Chronique agricole de l'industrie laitière  
GENÈVE  
Journal  
Feuille d'Avis Officiels  
Courrier  
Bulletin commercial suisse (org. de la Ch. de Commerce de Genève)  
Revue médicale de la Suisse romande  
LAUSANNE  
Gazette  
Nouvelliste Vaudois  
Revue  
Tribune de Lausanne  
Gazette des Etrangers  
Petite revue

**LAUSANNE**  
Courrier Suisse  
Conteur Vaudois  
Revue du Dimanche  
Moniteur de la Boucherie  
Revue Historique Vaudoise  
Bulletin de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture  
La Source, organe de l'Ecole de gardes malades de Lausanne.  
**MARTIGNY**  
Confédéré du Valsis  
**MONTREUX**  
Feuille d'Avis  
Journal et Liste des Etrangers  
**MOUTIER**  
Le Petit Jurassien  
**NEUCHÂTEL**  
Suisse libérale  
Express  
**PORRENTURY**  
Jura  
Pays  
Peuple  
L'Ouvrier  
**SION**  
Gazette du Valais  
Walliser Bote  
Bulletin officiel  
Ami du Peuple valaisan  
**St-CROIX**  
Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix.  
**St-IMIER**  
Jura Bernois  
**VEVEY**  
Feuille d'Avis de Vevey et journal du district.

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité  
**Haassenstein & Vogler**

Sion, Lausanne

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHÂTEL, PORRENTURY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH. Catalogues, traductions et devis de frais gratuits. Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

## A LOUER

de suite un appartement.  
S'adresser à A. ARTAZ.

On demande à louer ou à acheter un bon petit café

dans le Valais ou ailleurs.  
Envoyer les offres sous le N° 4, poste restante, SAXON.

Stand de Villeneuve  
30 septembre 1906

## Grand Tir

organisé par le Groupe des Tireurs d'Arvel  
Prix espèces et nature

## FOIN

A vendre foin bottelé 1<sup>re</sup> qualité.  
S'adresser à Frs. DESPONS négt. à VALLORBE.

## Litière

à vendre bûche pour litière (flats) conditions avantageuses.  
S'adresser à S. DEFAGO, ILLARSAZ par Collombey, (Valais).

## Escargots

achetés bouchés à 16, 18 et 20 fr. le mille pour toutes quantités.

Ecrire ESCARGOTS, poste restante, LA TOUR DE PEILZ

Sociétés de chant et de musique, de gymnastique et de tir, dramatiques et littéraires, Pensionnats, Ecoles, Collèges et Lycées, adressez-vous à la

## Librairie Théâtrale

Footsch frères, à Lausanne qui possède le plus grand choix de Comédies, Drames, Vaudevilles, Saynètes, Opérettes, Monologues et Dialogues, Duos et Scènes comiques, etc., en tous genres et pour tous les âges.

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. gratuits. H. Frisch, expert comptable, Zurich, M. 92.

## Lait de

## BEAUTÉ-VÉNUS

Insurpassable comme efficacité pour conserver toute la fraîcheur de la jeunesse, pour supprimer sûrement les taches de rousseur, tache, hâle, rougeur, taches jaunes et toutes les impuretés du teint.

Prix par flacon fr. 2.50, où il n'y a pas de dépôt, envoi direct contre remboursement par le dépôt général

J. B. RIST  
Altstätten (Rheinthal)

## La plus importante

## Loterie

est celle pour la nouvelle église catholique de

## NEUCHÂTEL

à Fr. 1.— le billet  
Gros lots de fr. 40,000, 15,000, etc.  
Un gagnant sur 38. Billets variés. Le tirage aura lieu à St-Maurice. Les billets sont en vente chez

C. de Sibenthal, coiffeur  
St-Maurice

ou envoyés contre remboursement par

M<sup>me</sup> Fleuty Agence générale  
Rue Gourgas, 3  
Genève

On cherche des revendeurs  
S'adresser aussi à Mme FLEUTY, à Genève.

Avez-vous déjà acheté des CHAUSSURES

de la maison d'envoi  
**Guillaume GRÆB**  
ZURICH Trittligasse, 4

Si non, veuillez demander son grand catalogue illustré gratis et franco de plus de 300 gravures.

J'expédie contre remboursement :  
Souliers p. filles et garçons, très forts, n° 26-29 à fr. 4.—; n° 30-35 à fr. 5.—. Pantouffles en canevas pour dames à fr. 1.90. Souliers à lacer p. dames, très forts, à fr. 6.30, plus élégants avec bouts à fr. 7.—.

Bottines à lacer p. hommes, très fortes fr. 8.70; plus élégantes, avec bouts, à fr. 9.—. Souliers p. ouvriers forts à fr. 7.80

Echange de ce qui ne convient pas. Rien que de la marchandise garantie solide. Service rigoureusement réel. Maison fondée en 1880.

Le Grand Hôtel des Avants sur Montreux (Vaud)

demande une 1<sup>ère</sup> laveuse et deux secondes laveuses. Entrée de suite. Place à l'année.

On demande une jeune fille pour aider au ménage.

S'adresser à la BRASSERIE DU COLLEGE, VEVEY.

Le PITTET, maréchal à Bex, demande un jeune ouvrier et un apprenti

Jeune homme intelligent pourrait entrer à l'Imprimerie IMHOFF à Martigny, comme apprenti typographe

Rétribution immédiate.

Avis aux bûcherons

On donnerait à couper en tâche environ 300 montes de beaux bois sapin et foyard dans les monts d'Arvel sur Villeneuve. Travail assuré pour une dizaine de bons bûcherons.

Pour voir les bois et conditions s'adresser à JULES JACQUET, entrepreneur bûcheron, à ROCHE (Vaud).

Les amateurs sont priés de faire leur demande au plus vite d'ici au 1<sup>er</sup> octobre si c'est possible.

## Fromages

## A vendre un lot

fromages maigres, tendres, bien salés, à 1 fr. le kilog. R-bais par quantité.

S'adresser à JULES GILLARD, Md de fromages, MONTREUX.

## AVIS

Les personnes qui désirent se procurer les Plastrons hygiéniques des Pères Chartreux de Tarragone, Espagne (préventifs des maladies de poitrine et des affections pulmonaires) n'ont qu'à s'adresser à L. DUPELIER, 13, rue des Vollandes, Genève, seul dépositaire pour la Suisse.

Envoi franco du prospectus sur demande.

CHOCOLATS  
au lait,  
aux noisettes.  
Chocolats fins  
**RIBET**  
LAUSANNE

## CAFÉ bon marché et excellent.

5 kg. Fr.  
Campinas, vert, fin, choisi 7.50  
Salvador, " " 8.50  
Java, jaune, extra gr. grains 9.—  
Salvador, perlé, vert, fin 9.—  
Java, jaune, supérieur 12.—

Cafés torréfiés 2<sup>1/2</sup> kg.  
Mélange suisse | gar. pur 4.50  
Lenzbourg | de goût 5.—

Domingo, perlé, extra fin 6.75  
Franco contre remboursement

Demandez la liste des prix

J. Bertschinger - Hirt, Lenzbourg

## MACULATURE

en vente à L'IMPRIMERIE DE MARTIGNY

## Chemin de fer Martigny-Châtellard

## Ouverture de la ligne au service des marchandises

Le public est informé que les gares du chemin de fer Martigny-Châtellard sont ouvertes au service des marchandises dès et y compris le 21 septembre 1906. Toutefois et jusqu'à nouvel avis, les expéditions de bois de charpente, charbons, etc. ne pourront pas être acceptées au transport sur le tronçon Salvan-Châtellard.

## Bureau de Placement, Favre, Martigny

demande pour de suite, cuisinières pour hôtels et familles, sommeliers, repasseuses, lingères, filles d'office et de cuisine, bonnes d'enfants et femme de ménage.

Portiers, liftiers, commissionnaires, cavistes, garçons d'hôtel, etc.

## Vins français garantis naturels

à 35 ct. et 40 ct. le litre et au-dessus  
Livraison à domicile. Rabais par tonneaux.

Emile ARLETTAZ, Martigny-Bourg

## Chemins de fer suisses

## Raccourcissement du délai de déchargement des marchandises

Avec l'autorisation du Conseil fédéral suisse, le délai de déchargement pour les wagons de marchandises dans les stations des administrations faisant partie de l'Association des chemins de fer suisse est, pour la période allant jusqu'au 25 novembre 1906, fixé comme suit :

1. Pour les wagons, dont le déchargement, à teneur des tarifs, incombe au destinataire, le délai de déchargement réglementaire sera réduit à 8 heures de jour, lorsqu'il s'agit de marchandises qui doivent être camionnées à une distance de 2 km. au plus de la station ou de la place de déchargement. Les heures de jour sont comptées conformément aux prescriptions du 1<sup>er</sup> alinéa du § 55 du règlement de transport;

2. Lorsque plus de 3 wagons à la fois sont annoncés à un même destinataire et mis à sa disposition, on ne peut pas appliquer la réduction du délai de déchargement mentionnée sous chiffre 1, et ce sont exclusivement les délais réglementaires qui seront applicables dans ce cas;

3. Pendant la durée du trafic d'automne, les heures de bureau prévues au § 55 du règlement de transport ont été modifiées dans ce sens que l'expéditeur et le destinataire, après avoir reçu l'avis que les wagons sont à leur disposition, soit pour le chargement, soit pour le déchargement, sont autorisés à continuer ces opérations pendant le repos de midi et à poursuivre jusqu'à la tombée de la nuit.

BERNE, le 27 août 1906.

Direction générale des chemins de fer fédéraux,  
Administration en charge de l'Association  
de chemins de fer suisses.

## AVIS aux négociants, aubergistes

et hôteliers

On peut se procurer à l'Imprimerie Ad. IMHOFF, Martigny, le

## TABLEAU DES MONNAIES D'ARGENT

ayant cours légal dans les Etats de l'Union monétaire latine.

PRIX 1 fr. 30 FRANCO CONTRE REMBOURSEMENT

## Aux Magasins

## VICTOR DUPUIS

Martigny, Place Centrale

## CHAUSSURES

Pour la Campagne

Hommes, Napolitaines	Hom. bot. à lacets b.	40/47	8.50
ferrés	" " "	40/47	9.80
Garçons, Napolitaines	Femmes " " "	36/42	6.50
ferrés	" " "	36/42	7.50
Femmes, soul. ferrés	" " fines, chagrin	36/42	8.80
" " "	" " souliers bas	36/42	6.50
Filles, Garçons,	Fillettes bot. lacets b.	30/35	5.50
" " Empeigne	" " "	26/29	4.50
" " Crote	" " sem. cousue	30/35	6.50
" " Empeigne	" " "	26/29	5.50
Garçons, bottines fer.	Femmes, bottines,		
Souliers, lacets, talon	boutons	36/42	8.90
" " ferrés	Hommes, souliers bas		
" " "	jaunes	40/45	9.50

Livraisons promptes et soignées par poste